

## FÉDÉRER LES FORCES TERRITORIALES

***Le Loir-et-Cher « passe à la pratique » et expose son projet commun avec l'Eure-et-Loir et le Loiret.***

Depuis septembre 2012, le Conseil général du Loir-et-Cher a mis en place **Loir-et-Cher 2020\***, une démarche prospective pour offrir au département des pistes concertées de développement et ainsi positionner le territoire au sein des grands enjeux nationaux à venir. Mais conscient que les solutions aux problématiques à venir doivent très souvent être le fruit d'un travail d'échanges, Maurice Leroy, Président du Conseil Général du Loir-et-Cher a souhaité étendre les réflexions et les actions avec les Présidents des deux départements voisins : l'Eure-et-Loir et le Loiret.

### **Forum « Fédérer les Forces Territoriales », un moment fort de Loir-et-Cher 2020\***

Le Conseil général du Loir-et-Cher a souhaité convier l'ensemble des forces vives territoriales afin de présenter et rendre public la convention unissant le département, l'Eure-et-Loir et le Loiret. **Au-delà d'une signature publique, le forum « Fédérer les forces territoriales » qui s'est tenu hier, lundi 8 mars, a été un moment clé au sein de la démarche Loir-et-Cher 2020\*** car il symbolise le « passage à l'action » dans la recherche de solutions novatrices pour répondre aux impératifs budgétaires et à la mission de service public.

### **Élus et citoyens mobilisés**

**Plusieurs centaines de personnes sont venues partager ce moment historique entre trois départements clés de la Région Centre :** citoyens, élus départementaux et régionaux, collectivités territoriales, services de l'État départementaux et régionaux, maires, acteurs institutionnels, chambres et organismes consulaires départementaux et régionaux, établissements publics et parapublics, Club Loir & Cher 2020...

### **Créer un véritable « Centre d'avenir »**

Bien plus qu'une démarche institutionnelle, cette union des forces et des compétences territoriales fait l'objet d'un engagement contractuel pour mettre en symbiose les moyens et compétences respectives de chaque département autour de trois axes fondateurs : **renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires, développer des expertises communes et partagées, optimiser et mutualiser les moyens et pratiques.**

### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12**